



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 24 mars 2014

**Délibération n°2014-09
Organigramme fonctionnel de l'UEB**

Vu le décret 2007-381 du 21 mars 2007 portant création de l'établissement public de coopération scientifique « Université européenne de Bretagne ».

Vu la loi 2007-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Propositions :

L'organigramme fonctionnel de l'UEB est présenté pour approbation du conseil d'administration.

Nombre de membres en exercice : 29

Majorité requise : 15

Votants : 28

Refus de participer au vote : 0

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

Visa du

Président :

Délibération adoptée

Pièces jointes au présent document : Organigramme fonctionnel modifié

Transmis au Recteur Chancelier des universités le